

BILAN 2024-2025

SCHÉMA DE COHÉRENCE LOGISTIQUE RÉGIONAL NORMAND

VALORISER & ENRICHIR

Le Schéma de cohérence logistique régional normand, validé au printemps 2024 et intégré au SRADDET, constitue désormais une source d'information et une référence pour les territoires, comme pour les acteurs de l'aménagement souhaitant comprendre et traiter les enjeux logistiques.

Pour qu'il soit pleinement opérationnel, il doit être à la fois mieux diffusé, régulièrement actualisé et enrichi.

C'est dans cet esprit que Logistique Seine Normandie a mené deux actions en 2024-2025 :

- Renforcer la communication : présenter le Schéma auprès des territoires normands et partager la démarche avec d'autres régions.
- Approfondir le volet foncier : compléter l'analyse existante en intégrant les besoins complémentaires induits par les perspectives de réindustrialisation.



LE SCHÉMA DE COHÉRENCE LOGISTIQUE RÉGIONAL, MOTEUR DES TERRITOIRES

2

COMMUNICATION & IMPACT

EN NORMANDIE...

Différents temps de rencontres ont été organisés avec le soutien des services régionaux et de l'État. Le Schéma de cohérence logistique régionale a ainsi été présenté lors de la conférence régionale SRADDET du 3 février 2025, au cours d'une session du Club des développeurs de l'Agence de Développement de Normandie, ainsi qu'aux DDTs dans le cadre du Club des chefs de service Aménagement, Urbanisme et Planification.

Ces occasions ont permis de rappeler le rôle essentiel de la logistique dans l'emploi, le développement économique mais aussi le quotidien des services publics et des administrés en Normandie.



Elles ont également mis en lumière les grands enjeux actuels :

- **Décarbonation** : recours accru au fleuve et au rail, implantation d'entrepôts plus proches des centres urbains pour limiter les trajets et favoriser les modes
- **Insertion dans les territoires** : optimisation de l'espace occupé et meilleure intégration paysagère
- **Foncier** : besoins de terrains pour accompagner le développement et les mutations de l'activité, en privilégiant les espaces déjà artificialisés dès lors qu'ils sont adaptés.

Ces enjeux soulignent l'importance d'**intégrer davantage la logistique dans la planification territoriale et de renforcer la compréhension mutuelle entre acteurs publics et privés**. Logistique Seine Normandie contribue à cet objectif en s'appuyant quotidiennement sur le Schéma régional de cohérence logistique, dans ses relations avec les membres du réseau et lors de ses interventions liées aux politiques publiques locales et régionales.

... ET AU-DELÀ

Le Schéma suscite également l'intérêt d'autres régions. Logistique Seine Normandie a ainsi été invitée à en présenter les enjeux lors de la 3^e Journée de la filière logistique et transport de marchandises à **Paris**, le 21 novembre 2024, et lors de la matinée No(s) Futur(s) Logistiques organisée à **Orléans** par l'agence d'urbanisme Topos, le 30 septembre 2025.



LES BESOINS FONCIERS LOGISTIQUES LIÉS À LA RÉINDUSTRIALISATION

EN NORMANDIE, DES DÉFIS À RELEVER

Le Schéma de cohérence logistique régional a permis d'identifier un besoin d'environ 300 ha de foncier logistique à l'horizon 2040, en tenant compte du nécessaire renouvellement des bâtiments et de la croissance de la consommation. Cette estimation s'inscrit dans les tendances observées depuis 2015, tout en appliquant un coefficient de réduction pour refléter une meilleure optimisation de l'occupation de l'espace.

Ce chiffrage, à trajectoire économique constante et localisé par grands territoires normands, pourrait-il être réévalué à la hausse en raison de la réindustrialisation, susceptible de générer des flux supplémentaires ?

Toutefois, en s'appuyant sur les projets actuels et les tendances structurelles, l'étude n'identifie pas de besoin foncier complémentaire significatif à l'échelle régionale, pour plusieurs raisons :

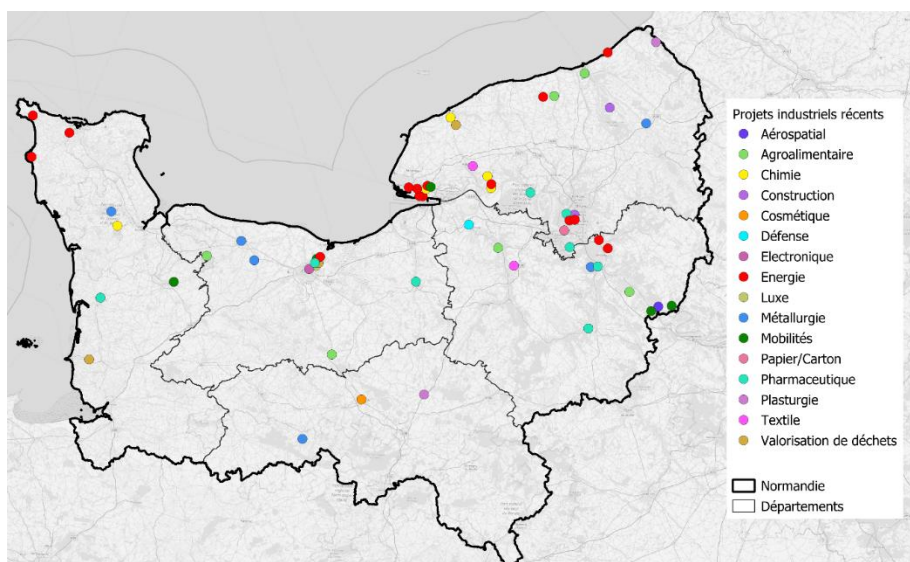
- Les **nouvelles implantations et extensions industrielles** sont partiellement compensées par des fermetures et des réductions d'activités, dont certaines sont moins documentées, limitant l'évaluation précise du solde net,

- Face à la **concurrence internationale**, les investissements futurs en France semblent davantage orientés vers des productions à forte valeur ajoutée plutôt que des volumes importants,

- Les développements les plus significatifs en Normandie concernent le **secteur de l'énergie**, moins générateur de flux logistiques - électricité nucléaire, ou reposant sur des infrastructures déjà robustes - hydrogène.

Ainsi, le mouvement de réindustrialisation perceptible aujourd'hui, s'il challenge la qualité des services logistiques (flexibilité, décarbonation et coût notamment), **ne semble pas générer de besoin foncier supplémentaire** par rapport au chiffrage global du Schéma régional. Les acteurs du développement économique confirment d'ailleurs que ce sujet n'est pas perçu comme un frein pour l'implantation d'entreprises en Normandie.

Ce constat général ne s'oppose pas à l'**émergence de besoins spécifiques locaux ou temporaires** (durant les chantiers de construction notamment) qu'il conviendra de suivre et d'approfondir.



Projets identifiés comme étant en cours au 1^{er} juillet 2024 ou annoncés depuis cette date

Sources : LSN (points affectés à la commune), périmètres administratifs BD Topo IGN, fond de carte OSM

Cette étude ne constitue donc qu'une première étape dans la démarche triennale « Les enjeux de la logistique face aux transitions et pour la réindustrialisation dans la Vallée de la Seine », menée dans le cadre du CPIER par une équipe universitaire pluridisciplinaire.



LE RÉSEAU DE LA LOGISTIQUE ET DE LA SUPPLY CHAIN EN NORMANDIE

26 rue Alfred Kastler - 76130 Mont-Saint-Aignan

Avec le soutien de



Action financée dans le cadre du CPIER

